



COMPTE RENDU GT CHS-CT DU 01 avril 2021

L'ordre du jour était le suivant :

- 1/ Les mesures face aux intempéries
- 2/ La salle de convivialité
- 3/ Budgets 2020 et 2021
- 4/ Questions diverses

*

1/ Mesures face aux intempéries

a) Climatisation :

Intervention de Mme Coutant (responsable BILS) et de M. Guyénot (ISST, inspecteur santé et sécurité au travail) :

L'entreprise EIFFAGE a procédé à une étude sur la climatisation du bâtiment de la DDFiP, 3 place de la République pour déterminer la possibilité de son utilisation en environnement « Covid19 » .

- Pour la salle de réunion du 3ème étage, la climatisation peut être utilisée car elle fonctionne avec l'air extérieur.

- Pour celle du côté PGF au 3ème étage il n'est pas possible de l'utiliser pendant la crise sanitaire car le système recycle l'air intérieur. Deux devis sont en cours pour, soit un remplacement complet, soit une modification de l'installation. L'opération semble complexe et onéreuse.

- Au Centre de Contact de Chartres : validation par la centrale (budget de 40 000 €). La mise en concurrence des entreprises va débiter.

Les travaux ne concerneront que le plateau côté sud. La mise en service devrait être effective pour l'été 2022.

Il est demandé si la mise en place de la climatisation peut être réalisée au 2ième étage où se trouve la BDV => l'administration va étudier cette « demande qui n'avait pas été formulée »...

b) Adaptation des horaires pendant les fortes chaleurs (canicule) :

Dérogação pour permettre aux agents d'arriver dès 07h00 (modification vu avec le gardiennage pour permettre l'ouverture du bâtiment de Chartres). Le départ des agents dépendra des contraintes liées au service (accueil téléphonique). Il n'y aura pas de journée continue.

FO demande quelle solution est envisagée face à la fermeture des fontaines à eau

=> la fourniture de bouteilles d'eau pourrait être à nouveau envisagée.

2 / salle de convivialité

Ces travaux seront liés au plan de relance.

Le calendrier est conditionné au déménagement des archives du SPF et du SIE.

L'appel d'offre pour le marché de travaux sera lancé fin avril. Les travaux débuteront en septembre pour une durée de 3 mois (avec une préparation sur juillet). Un balisage de la zone de travaux est prévue de juillet à mi-novembre.

Dans ce cadre l'accès au bâtiment par la porte « côté service sociaux » sera interdit pour les agents. Évocation du rôle de la salle, de la possibilité de modularité de la pièce : restauration et lieu de repos,... Un règlement intérieur devra être mis en place.

Réflexion sur le style du mobilier pour l'aménagement.

FO demande l'installation du nouveau réfrigérateur dans l'actuelle salle de restauration en attendant la livraison de la salle de convivialité.

FO propose d'étudier la création d'une porte pour accéder au jardin (en lieu et place de la fenêtre existante au bas de l'escalier - côté service sociaux).

3/ Budget CHS-CT :

Présentation du résultat final du budget de l'année 2020 : à 63 499 €. Dans la continuité des années passées, l'administration n'a pas distribué la réserve de 6 % qui pourrait être octroyée au budget CHS-CT.

Pour 2021, le budget sera en baisse à 60 858 € sans la réserve (64 700 € avec la réserve). Pour rappel, le budget correspond à une dotation par agent (environ 127 €) ; ce qui implique une baisse du budget avec la diminution des effectifs.

La participation du budget CHS-CT pour la salle de convivialité est validé à hauteur de 30 000 €. (le montant total des travaux devrait s'élever à environ 100 000 €)

Pour le second passage d'ONET (prestation ménage supplémentaire à 4 000 € par mois), l'étude pour la participation du CHS-CT à hauteur d'un mois est reportée à la fin d'exercice.

Pour les formations : le Secrétariat Général a suspendu l'organisation des formations en présentiel. Aucun montant n'est alloué à ce jour => à revoir à la fin de la crise sanitaire.

6/ Questions diverses :

Pour **le SAS de la Trésorerie de Chartres Métropole** : l'entreprise de maintenance actuelle a été mise en demeure de réaliser les travaux de réparation. Face à son incapacité à donner suite à la demande, il a été fait appel à un autre prestataire. (les travaux ont été effectués le 1^{er} avril au soir)

Pour le bâtiment du CFP de Chartres : les travaux **pour l'ascenseur** commenceront fin mai (durée 4 mois)

=> les travaux se concentreront au rez-de-jardin et au troisième étage mais il sera nécessaire de sécuriser l'accès à la cage d'ascenseur à tous les étages.

=> modification de l'accès au courrier jusqu'à septembre.